



MINISTRE DES FINANCES

COFED

CELLULE D'APPUI A L'ORDONNATEUR NATIONAL
DU FONDS EUROPEEN DE DEVELOPPEMENT



AVIS DE MARCHÉ DE TRAVAUX

Travaux d'aménagement de la rivière Gombe Kinshasa (RDC)

1. Référence de publication

EuropeAid/129474/D/WKS/CD

2. Procédure

Ouverte

3. Programme

X^{ème} FED

4. Financement

Convention de financement du projet d'entretien et réhabilitation des infrastructures routière en RDC et d'assainissement urbain de Kinshasa (PARAU) n° 2009/21535.

5. Pouvoir adjudicateur

Ministère de finances, Ordonnateur national du FED en République démocratique du Congo

SPÉCIFICATIONS DU MARCHÉ

6. Description du marché

Construction d'un ouvrage en béton armé canalisant le lit de la rivière Gombe sur une longueur de 4 300 mètres entre l'avenue de la Démocratie et son embouchure dans le fleuve Congo.

7. Nombre et intitulés des lots

Pas de lots prévus.

CONDITIONS DE PARTICIPATION

8. Éligibilité et règle de l'origine

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales (qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires) des États membres de l'Union européenne, et des pays et territoires ACP, ainsi qu'aux organisations internationales, tel qu'autorisée par l'instrument applicable au programme au titre duquel le marché est financé (voir également rubrique 22 ci-après). Tous les biens fournis dans le cadre du présent marché doivent être originaires de ces pays.

9. Situations d'exclusion

Les soumissionnaires doivent soumettre une déclaration signée, incluse au formulaire de soumission pour un marché de travaux, selon laquelle ils ne se trouvent dans aucune des situations énumérées au point 2.3.3 du Guide pratique des procédures contractuelles pour les actions extérieures de la CE.

10. Nombre d'offres

Les soumissionnaires peuvent soumettre seulement une offre. Les offres couvrant une partie de l'ouvrage ne seront pas prises en considération. Tout soumissionnaire peut indiquer dans son offre qu'il consentira une remise au cas où son offre serait retenue. Les soumissionnaires peuvent soumettre une ou plusieurs offres pour une variante en plus de leur offre pour les travaux requis dans le dossier d'appel d'offres.

11. Garantie de soumission

Les soumissionnaires doivent fournir une garantie de soumission de **100 000 euros** lors de la remise de leur offre. Cette garantie sera restituée aux soumissionnaires non retenus une fois que l'appel d'offres aura été mené à terme, et à l'attributaire ou aux attributaires après la signature du contrat par toutes les parties.

12. Garantie de bonne exécution

Il sera demandé à l'attributaire de fournir une garantie de bonne exécution de 10 % du montant du marché à la signature du contrat. Cette garantie doit être fournie dans un délai de 30 jours à compter de la réception par le soumissionnaire du contrat signé par le pouvoir adjudicateur. Si l'attributaire ne fournit pas la garantie requise dans le délai imparti, le contrat sera frappé de nullité et un nouveau contrat pourra être établi et adressé au soumissionnaire ayant présenté la seconde offre conforme la moins chère.

13. Réunion d'information et/ou visite de site

Aucune réunion d'information n'est prévue.

14. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres.

15. Délai de mise en œuvre

Les travaux devront être exécutés dans un délai de 24 mois à compter de la date de réception de l'ordre de service indiquant le démarrage des activités jusqu'à la réception provisoire.

CRITÈRES DE SÉLECTION ET D'ATTRIBUTION

16. Critères de sélection

Capacité économique et financière du candidat:

- le chiffre d'affaires annuel moyen du soumissionnaire au cours des trois dernières années doit être égal au moins à 6 millions d'euros;
- la capacité d'accès à un crédit et à d'autres facilités financières de la part du soumissionnaire doit être suffisante pour couvrir le flux de trésorerie, "cash-flow", requis pour la durée du marché; dans tous les cas, le montant du crédit disponible doit dépasser l'équivalent de 1 millions d'euros.

Capacité technique et professionnelle du candidat:

- il doit avoir achevé au moins un projet de même nature/montant/complexité comparable aux travaux couverts par l'offre au cours des 10 dernières années. Le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de demander des copies des certificats de réception finale signés par les maîtres d'œuvre/maîtres d'ouvrage pour les projets dont question;
- il doit exécuter au moins 70 % des travaux du marché par ses propres ressources, ce qui signifie qu'il doit disposer de l'équipement, des matériaux, des ressources humaines et financières nécessaires pour lui permettre d'exécuter ce pourcentage du marché;
- s'il s'agit du membre principal d'une joint-venture/d'un consortium, il doit avoir la capacité d'exécuter au moins 50 % des travaux du marché par ses propres moyens;
- s'il s'agit d'un partenaire d'une joint-venture/d'un consortium (c'est-à-dire, pas le membre principal), il doit avoir la capacité d'exécuter au moins 10 % des travaux du marché par ses propres moyens;
- tout son personnel d'encadrement doit avoir au moins 5 années d'expérience appropriée et doit avoir les qualifications, attestées, afférentes à des travaux de nature similaire à celle du projet considéré.

17. Critères d'attribution

Prix.

SOUMETTRE UNE OFFRE

18. Comment obtenir le dossier d'appel d'offres?

Le dossier d'appel d'offres est disponible pour consultation uniquement à l'adresse Internet suivante: <https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome>. Il est également disponible auprès du pouvoir adjudicateur, à l'adresse indiqué ci dessous, où il peut être consulté gratuitement ou acheté contre le paiement d'un montant non remboursable de 300 euros, frais d'expédition non inclus. Le paiement de ce montant se fera en espèce. Les offres doivent être rédigées uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres, dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés.

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à:

Monsieur l'ordonnateur national du FED en RDC
Cellule d'appui à l'ordonnateur national du Fonds européen de développement/COFED
Bâtiment de la direction générale des impôts
Rue du Haut Congo - Kinshasa/Gombe/République démocratique du Congo
Tél: (+243) 81 55 53 644; E-mail: cofed@cofed.cd

Avec copie à

Monsieur le Chef de la délégation de l'Union européenne en RDC
Immeuble BCDC, 14^{ème} étage, Boulevard du 30 Juin
Kinshasa/Gombe
Tél: (+243) 81 330 01 25/6/7 – Email: delegation-dem-rep-og-congo@ec.europa.eu

(avec mention de la référence de publication indiquée au point 1) au moins 21 jours avant la date limite de remise des offres figurant au point 19. Le pouvoir adjudicateur doit répondre aux questions au plus tard 11 jours avant la date limite de soumission des offres. Des éclaircissements ou des changements mineurs au dossier d'appel d'offres sont publiés au plus tard 11 jours avant la date limite de soumission des offres sur le site EuropeAid: <https://webgate.ec.europa.eu/europeaid/online-services/index.cfm?do=publi.welcome> et sur le site de l'ON www.cofed.cd.

19. Date limite de soumission des offres

Les offres doivent parvenir au pouvoir adjudicateur obligatoirement par porteur ou par courrier express au plus tard **le 7 décembre 2010 à 10 heures**, heure de Kinshasa, dans les locaux **de la Cellule d'appui à l'ordonnateur national du Fonds européen de développement/COFED, Bâtiment de la direction générale des impôts, Rue du Haut Congo - Kinshasa/Gombe/République démocratique du Congo.**

Toute offre reçue après la date limite ne sera pas prise en considération.

20. Séance d'ouverture des offres

La séance d'ouverture aura lieu le même jour (**7 décembre 2010**) à **10 heures 45 minutes**, dans la salle des réunions **de la Cellule d'appui à l'ordonnateur national du Fonds européen de développement/COFED, Bâtiment de la direction générale des impôts, Rue du Haut Congo - Kinshasa/Gombe/République démocratique du Congo.**

21. Langue de la procédure

Toutes les communications pour cette procédure devront être effectuées en français.

22. Base juridique

Accord de partenariat ACP-CE signé à Cotonou le 23 juin 2000, tel que modifié le 25 juin 2005 et en 2008 (annexe IV).